



FGA
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ
DE
PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°25-2018

Crédit agricole

La FGA-CFDT sauve et pérennise l'accord de branche sur le temps de travail

Après un an de négociation, la FGA-CFDT a signé le renouvellement de l'accord sur le temps de travail dans la branche des caisses régionales, avec 42 entités concernées pour quelque soixante-dix mille salariés.

Pour l'ensemble des salariés, employés, techniciens ou cadres, l'accord est consolidé et pérennisé pour cinq années, jusqu'au 31 décembre 2023. À défaut, les différentes entreprises auraient pu décliner le temps de travail et le forfait selon des modalités très différentes les unes des autres et sans doute parfois de façon bien moins favorable pour les salariés.

Le socle de l'accord initial de janvier 2010 est préservé et renforcé avec le maintien de 56 jours de congés pour tous en tout (incluant les congés payés et les jours fériés), la prise des jours de congés en journées ou demi-journées et la sauvegarde de deux jours de repos hebdomadaires consécutifs incluant obligatoirement le dimanche.

L'accord de branche propose aussi une méthode afin de mettre en place le télétravail et/ou le travail à distance dans les entités.

De plus, il permet à certains salariés non cadres de s'inscrire dans une convention de forfait en jours, sous réserve d'une autonomie réelle dans le poste et d'une concertation locale sur les métiers concernés, avec une faculté de refuser ce passage au forfait et une période d'essai d'un an. Enfin, pour toutes les populations au forfait, la prime de forfait passe de 788 euros à 1.200 euros, soit une augmentation de 52%.

Pour ces raisons, la FGA-CFDT s'est déclarée signataire.

En conséquence, et hors droit d'opposition, l'accord s'appliquera puisque la FGA-CFDT est la seule organisation à pouvoir signer seule avec 36,88% de représentativité. FO et SUD se sont déjà prononcés contre la signature de l'accord et le SNECA CFE CGC s'est donné jusqu'au 11 juillet pour prendre sa décision.

Fait à Paris, le 4 juillet 2018

Contacts :

Emmanuel DELETOILE, secrétaire national : 06.81.99.01.54
Presse : 06.89.04.25.27